ISSeP Institut scientifique de service public – Métrologie environnementale – Recherche - Analyses – Essais - Expertises	**C.E.T. DE TENNEVILLE**	
	Faune et Flore : risques	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 19 septembre 2007	
	www.issep.be	

Thème	**Description des risques potentiels pour la faune, la flore et les zones Natura 2000 présentes dans les environs du C.E.T. de Tenneville.**
Faune et Flore	L'extension de la décharge de Tenneville a eu comme conséquences directes la régression limitée dans l'espace et dans le temps du milieu typique de la région (lande acide et chênaie sessiflore) et la disparition d'une petite zone humide et la diminution, pour le site, des effectifs de *Sphagnum spp*. La réhabilitation du premier casier et les nouveaux dispositifs prévus au niveau de l'extension (dispositifs d'étanchéité-drainage, de récupération et de traitement des lixiviats, de récupération et de transformation du biogaz pour les casiers A et B), ainsi que la réduction de la part des déchets biodégradables mis en décharge (conformément aux objectifs de la directive européenne 1999/31/CEE) sont autant de facteurs qui devraient contribuer, à moyen terme, à réduire sensiblement les incidences du site de Tenneville sur l'environnement en général. De plus, le projet d'extension du C.E.T. n'affecte pas les zones boisées existantes définies comme étant à conserver par la DNF. Celles-ci sont maintenues pour différentes raisons : ❖ Minimiser l'impact paysager durant l'exploitation ; ❖ Maintenir des zones tampons autour de la grande érablière ; ❖ Sauvegarder des érablières sur éboulis ; ❖ Préserver à long terme la qualité de l'écosystème ; ❖ Permettre la restauration, en phase de post-gestion, de la faune et de la flore sur le site. Les eaux de surface présentent également une sensibilité élevée par rapport aux activités déployées sur le C.E.T. En effet, le ruisseau de la Pisserotte, affluent de la Wamme, longe le C.E.T. sur plus de 1.100 mètres, recueillant les eaux de ruissellement et le rejet de la station d'épuration. Vu le débit variable du ruisseau, il n'est pas rare que le débit de rejet de la station d'épuration lui soit comparable, voire même supérieur en période sèche. De plus, la Wamme et la Pisserotte drainent les eaux souterraines dans le voisinage du C.E.T. Toutes deux seraient très influencées par la migration de substances polluantes dans les eaux souterraines.
Natura 2000	La région du C.E.T. de Tenneville est une zone forestière dépourvue de grandes zones d'habitation et de toute activité industrielle (autre que celles présentes sur le site). L'extrémité est de la zone Natura 2000 BE34029 dite « Haute-Wamme et Masblette », d'une superficie de plus de 7.000 ha, jouxte le C.E.T. Cette zone comprend une érablière classée en zone d'habitat prioritaire 9180 « Forêt de pente, d'éboulis et ravins du Tilio-acerion ». Cette zone d'habitat prioritaire est divisée en deux parties qui sont appelées « petite érablière » et « grande érablière ». Celles-ci ont fait l'objet d'un complément d'évaluation des incidences sur l'environnement en 2002. L'ancienne carrière du Bois de Bande constitue également un autre site de grand intérêt biologique (SGIB 1538), se trouvant à proximité immédiate du C.E.T. Le risque entre le C.E.T. et la zone Natura 2000 est lié à leur proximité immédiate et à la présence de la « grande érablière » qui n'est séparée du C.E.T. que par une zone forestière tampon de 100 m de large, imposée et jugée suffisante par l'étude complémentaire de 2002.